Projet de recherche de maîtrise — UdeM
Bourse Rita Dionne-Marsolais

L'impact des inégalités de revenu sur le développement économique au Québec et au Canada

Une étude descriptive visant à exposer et résumer les principales facettes du phénomène des inégalités croissantes

Étienne Bassal

5 octobre 2017

Table des matières

Introduction 3

Cadre théorique : l'interaction inégalités–croissance 4
- Inégalités et croissance 4
- Redistribution et croissance 6

1 — Première partie : inégalités et croissance au niveau des provinces 7
- 1.1 — Les données utilisées 8
- 1.2 — L'impact des inégalités sur la croissance du PIB par habitant 14
- 1.3 — Résumé des estimations 18

2 — Deuxième partie : les caractéristiques des ultra-riches 19
- 2.1 — Parts du revenu national des fractiles supérieurs 20
- 2.2 — Comparaison avec le cas du Québec 21
- 2.3 — Comment expliquer cette augmentation des hauts revenus ? 23

Conclusion 24

Bibliographie 26

Introduction

Ce projet de recherche souhaite s'imbriquer dans les efforts récents pour quantifier, décrire et mettre en perspective les inégalités de revenu croissantes depuis les années 1980 dans tout l'occident, en nous concentrant sur les cas du Québec et du Canada.

Plus précisément nous nous intéressons à l'ampleur actuelle de ces inégalités ainsi qu'à leur évolution au cours du siècle dernier. En effet, les disparités de revenu sont une question préoccupante pour les économies occidentales ; source notamment d'instabilité politico-sociale, elles ont le potentiel de déstabiliser et d'entraver la croissance économique. C'est sans doute une des raisons majeures pour lesquelles la question des inégalités de revenu a pris tant d'ampleur au cours des dernières années et a intéressé des institutions de premier plan telles que le FMI et l'OCDE ainsi que nombre de chercheurs académiques.

Nous procéderons en deux temps. Dans la première partie, nous analyserons le lien entre les inégalités de revenu et le développement économique au niveau des différentes provinces canadiennes. Pour ce faire, nous suivrons une approche majoritairement descriptive — en suivant la méthodologie économétrique canonique, certes — mais dont l'objet est moins la recherche d'un lien de causalité irréfutable que celui d'établir un portrait large et détaillé, de susciter la réflexion sur des corrélations plus ou moins dissimulées dans les données. Le choix de cette méthodologie est basé sur plusieurs raisons. La première étant la plus terre-à-terre : nous ne disposons pas d'une assez grande quantité de données pour tendre à excaver un lien de causalité entre le développement économique et les inégalités croissantes. Qui plus est, les données dont nous disposons sont des séries temporelles, dont l'évolution au cours du temps complexifie considérablement la démarche causale. Des entraves techniques, donc. La seconde raison selon laquelle nous nous éloignons d'une enquête causale est plus subtile. Comme tout phénomène sociétal, les inégalités croissantes ont des conséquences très ramifiées et particulièrement complexes ; il semble donc illusoire de tenter d'isoler une conséquence particulière « toutes choses étant égales par ailleurs » parmi un tel entremêlement d'interactions. Ceci est d'autant plus vrai qu'il n'existe certainement pas de consensus théorique sur l'impact des inégalités sur la croissance économique, comme nous le verrons dans l'analyse documentaire.

Dans la seconde partie de la recherche, nous examinerons de plus près l'inégalité par l'extrême richesse. Celle-ci étant en plein essor depuis les années 1980 aux États-Unis particulièrement, mais aussi en Europe et, comme nous le verrons, dans une mesure équivalente au Canada. Quantifier cette explosion des hauts revenus nous amènera également à examiner l'imposition comme médium de ralentissement de ce clivage. Cette seconde partie est à considérer comme une extension de la première : un « focus » sur l'un de ses points particuliers. Ainsi, la relation entre inégalités et croissance demeure au cœur de cette recherche. Commençons donc, afin d'établir un contexte de réflexion, par une étude bibliographique du sujet.

Cadre théorique : l'interaction inégalités–croissance

Inégalités et croissance

Si la question des inégalités a suscité l'intérêt, de près ou de loin, de nombre d'économistes depuis la naissance du domaine, nous nous restreindrons aux écrits datant d'après la seconde guerre mondiale. En effet, ceux-ci ont en général un caractère moins holiste et étudient les inégalités de façon indépendante du comportement agrégé de l'économie, ce qui n'était pas le cas des auteurs précédents. Dans les années 1950, deux théories majeures sur la question marquent les esprits. En effet, à cette époque, les théories de Kuznets (1955) et de Kaldor (1957) font consensus. Nous devons d'abord à Kuznets sa « courbe en U inversé », qui décrit un lien présumé entre l'évolution de la production et celle des inégalités de revenu. La théorie derrière cette courbe se résume comme suit.

Tout d'abord, durant les premiers temps de l'industrialisation, le capital physique et le capital naturel étaient les principaux facteurs de production coûteux ; la main d'œuvre étant abondante et ne nécessitant pas une éducation poussée. Seules les machines et les ressources naturelles, entre autres, étaient coûteuses à obtenir mais nécessaires à la production. Ainsi, leur accumulation dépendaient d'investissements monétaires massifs. Investissements que seuls étaient en mesure de réaliser les classes possédantes. Celles-ci embauchaient des masses d'ex-paysans à faible coût, de sorte qu'elles bénéficiaient d'une part disproportionnée des revenus de la production, ce qui accroissait les inégalités. Dans un premier temps, donc, inégalités de revenu et production augmentaient de concert, puisque la richesse personnelle ou familiale étaient nécessaires pour mettre en marche la production et que les revenus restaient concentrés entre les mains de ces mêmes investisseurs.

Dans un second temps, passé un certain stade de développement technologique, le capital humain l'emportait sur ses prédécesseurs infrastructurel et naturel dans le processus productif. En effet, les avancées technologiques accrurent la demande pour une main d'œuvre qualifiée et riche en capital humain. La création de cette main d'œuvre nécessitait un accès plus important à l'éducation et aux services. Pour que cela soit possible, les inégalités devaient baisser. D'après le raisonnement de Kuznets, donc, les sociétés modernes devraient voir à la fois les inégalités diminuer et la croissance se perpétuer. Il s'agirait d'un phénomène automatique. C'est le développement lui-même qui réduira les inégalités. Cette vue a eu beaucoup d'influence, mais est aujourd'hui jugée comme de moins en moins pertinente, le caractère « automatique » semblant tarder à se faire sentir.

Passons à présent à la théorie de Kaldor qui perdure beaucoup plus de nos jours, bien que le plus souvent dans l'anonymat. En développant un modèle économique global, Kaldor se penche sur la question qui nous intéresse. Il se base sur la propension à épargner — l'une des figures de proue de la théorie keynésienne — qui met simplement en évidence le fait que plus une unité économique est à l'aise financièrement, plus petite sera la part de ses entrées de revenu qui sera consacrée à la consommation et plus grande sera son épargne. En effet, une fois dépassé un certain niveau de revenu, les besoins essentiels sont solidement comblés : le revenu superflu est épargné — investi. Or, l'investissement émane de l'épargne personnelle. L'investissement étant une force motrice incontournable de la croissance, la présence d'individus à forte propension marginale à épargner (c'est-à-dire des nantis) est essentielle. Voilà dans les grandes lignes l'idée de Kaldor. Un dérivé plus connu de ceci est l'idée du ruissellement vers le bas (*trickle-down economics*) : les riches, en investissant, créent des industries, des emplois et propulsent l'économie vers le haut. Le raisonnement se tient en théorie, mais en pratique, sa pertinence se doit d'être relativisée. Si le grand épargnant investit ses fonds dans la création d'une entreprise, par exemple, il sti-

mule effectivement le développement économique. Si nous supposons toutefois qu'il décide plutôt de réaliser des placements dans la sphère purement financière, par exemple dans le royaume des produits dérivés — ce qui n'est pas une hypothèse particulièrement déraisonnable —, il est beaucoup moins probable que les retombées favorisent (ou même atteignent) la sphère réelle et soutienne la croissance. Voilà donc un résumé des principales théories sur la question datant des années 1950. Dans l'ensemble, des visions relativement optimistes, car élaborées, précisons-le, dans un monde particulièrement égalitaire. Du jamais vu depuis le XIXe siècle.

S'il est essentiel d'avoir fraîchement à l'esprit ces théories qui ont marqué (consciemment ou non) le raisonnement économique depuis la deuxième moitié du XXe siècle, abordons à présent des idées contemporaines sur la question. Nous remarquons d'ailleurs que les théories actuelles perdront de leur optimisme.

Commençons par une conception contemporaine répandue qui est énoncée entre autres par Lazear & Rosen (1981). Cette vision soutient que les disparités de revenu sont nécessaires car elles génèrent un paradigme concurrentiel, où les agents économiques sont davantage poussés à l'innovation et à l'esprit d'entrepreneuriat. Corollairement, trop d'équité « gâte » les agents économiques et engourdit leurs habiletés entrepreneuriales, ce qui nuit au dynamisme et à la croissance. Sont aussi à noter des argumentations opposées aux inégalités. Notons à cet effet Perotti (1996). Pour qui au travers d'instabilités politico-sociales croissantes, de trop profondes disparités de revenu engendrent un climat d'insécurité et d'incertitude. Climat qui est détrimental aux investissements et nuit en fin de compte à la croissance économique.

Dans la même veine, pour Garol & Moav (2003), la théorie de Kuznets serait en bonne partie valide, excepté le caractère automatique que nous évoquions. D'après ces chercheurs, nous nous trouverions dans la seconde phase de la courbe de Kuznets : le capital humain est actuellement le facteur le plus crucial à la croissance, plutôt que les capitaux physiques. Mais les ajustements automatiques prévus par Kuznets ne se concrétisent pas de façon assez prononcée : les inégalités sont trop présentes et entravent l'accès à l'éducation, privant la société du capital humain dont elle a besoin pour s'expandre. D'où l'importance de la réduction des inégalités dans l'optique de favoriser la croissance.

Aghion, Caroli & Garcia-Penalosa (1999) exposent un exemple très pertinent. Des années 1970 jusqu'à 2000, la Corée du Sud et les Philippines ont fait montre de caractéristiques fondamentales similaires, simultanément à des niveaux d'inégalités bien distincts. En effet, les Philippines sont bien plus inégalitaires que la Corée du Sud : aux Philippines, la part du revenu détenu par le 40 % le plus riche par rapport à celle du 20 % le plus pauvre est presque le double de celui de Corée. Nous avons là donc une expérience naturelle. Durant ces trois décennies, la Corée a quintuplé son PIB alors qu'il n'a fait que doubler aux Philippines durant la même période. L'observation de ce cas de figure nous porte donc à croire que les inégalités sont en effet détrimentales à la croissance.

Pour résumer, il y a des éléments de réponse pertinents d'un côté comme de l'autre ; théoriquement, donc, la question reste ouverte. Une représentation frappante de ce désaccord théorique se trouve dans l'article de Voitchovsky (2005), qui allie les deux possibilités : c'est-à-dire que, suivant tous les mécanismes résumés ci-dessus, l'extrême pauvreté nuirait à la croissance d'un côté tandis que, d'un autre, l'extrême richesse lui serait bénéfique. Ainsi, comme le précisent Ostry, Berg & Tsangarides (2014) cela demeure une question essentiellement empirique sur laquelle il n'existe aucun consensus théorique. L'analyse empirique est nécessaire, que ce soit pour tenter de délier la théorie ou d'explorer simplement la question.

Redistribution et croissance

Dans cette large question qu'est le lien inégalités-croissance, où les désaccords sont légion, tous s'entendent par contre sur un élément particulier : le rôle indiscutable de la redistribution dans cette relation. En effet, quiconque souhaite étudier le lien inégalités-croissance se doit en fait d'analyser le trio inégalités-redistribution-croissance ; c'est un fait particulièrement admis depuis le livre d'Okun *Equity and Efficiency : the Big Tradeoff* (1975). Il est couramment accepté que l'outil principal d'amélioration de l'équité dans une économie passe par les impôts et transferts ; or, la redistribution a des effets distortionnaires importants sur les incitations au travail des différents agents économiques ce qui, à terme, peut nuire à la croissance. Suivant ce raisonnement, donc, un responsable politique doit arbitrer entre une société plus efficace ou plus équitable, les deux étant inconciliables. Notons au passage une contre-théorie intéressante (mais critiquée) à ce sujet. Meltazer & Richard (2001) avancent que, le pouvoir politique étant théoriquement mieux réparti que le pouvoir économique, des sociétés plus inégalitaires auront davantage tendance à élire des gouvernements en faveur de la redistribution. Ainsi un gouvernement qui suivrait le dilemme d'Okun et qui emprunterait la voie « efficacité » ne pourrait maintenir cette décision car, les inégalités augmentant, un gouvernement en faveur de la redistribution lui succéderait rapidement. C'est ainsi une remise en question possible de la théorie de l'arbitrage efficacité-équité.

Enfin, notons une autre série d'alternatives à ce dilemme politico-économique qui concernent des mesures de redistribution compressant au minimum les distorsions tout en, simultanément, réduisant les inégalités et augmentant les investissements. On note à cet effet Benabou (2000) ou encore Jean-Michel Cousineau (2016) qui proposent des solutions de prédistribution (par opposition à la redistribution, elle s'appuie sur l'investissement dans l'éducation, la santé, etc.). Comme nous pouvons le constater, sur ce sujet également, les bases théoriques ne sont pas assez solides pour que nous puissions nous y appuyer en toute confiance ; nous accorderons donc une part importante de notre recherche empirique à la question de l'impact de la redistribution sur la croissance.

1 — Première partie : inégalités et croissance au niveau des provinces

Comme nous l'avons annoncé, nous adopterons une méthodologie économétrique standard dans l'optique d'observer et de décrire le lien entre les disparités de revenu et la croissance à travers les différentes provinces canadiennes. Nous utilisons comme modèle l'imposante documentation empirique existant sur ce sujet (à l'échelle des pays de l'OCDE). En effet, un certain nombre d'articles ont été écrits sur la question depuis les années 1990 (date à partir de laquelle la disponibilité de données de distribution de revenus ne fait que s'accroître) ; en se fiant sur le compte de Cingano (2014), 18 articles ont été élaborés. Sur ces 18, 12 rapportent un impact négatif des inégalités sur la croissance. Parmi les 6 restants, il y a autant de résultats non significatifs que d'effets positifs. Mentionnons de nouveau un article particulier qui nous sera utile ici : celui de Voitchovsky (2005), qui trouve que l'extrême pauvreté relative nuit à la croissance d'un côté et que, d'un autre, l'extrême richesse relative est bénéfique (bien que dans une moindre mesure) à la croissance.

L'inconvénient de la méthodologie adoptée par la majorité des recherches précédentes est qu'elles ont presque unanimement utilisé des panels d'un très grand nombre de pays, par exemple, tous les pays de l'OCDE. Pays qui peuvent différer grandement en termes de potentiel de croissance, mais également, en termes de l'interaction inégalités-croissance. L'avantage étant bien entendu la plus grande taille de l'échantillon et la meilleure significativité statistique des résultats. Parce que nous nous intéressons particulièrement au cas du Québec et du Canada, nous allons nous limiter au panel des provinces canadiennes. Toutefois, nous en convenons, même en nous concentrant sur le Canada, il demeurera inévitablement de l'hétérogénéité. En effet, d'après Pierre Fortin dans *Maximiser le potentiel économique du Québec* (2016), la seule province qui est potentiellement comparable au Québec est l'Ontario. Toutefois, dans *Income Inequality : The Canadian Story* (2016), on note qu'en termes spécifiques de croissance, les provinces canadiennes ne sont pas totalement dissimilaires — si l'on exclut l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve, principales bénéficiaires du *boom* des ressources naturelles dans les années 2000 —. Ainsi, en restreignant l'ampleur de notre étude au Canada, si nous perdons potentiellement en précision du fait de la taille de l'échantillon considéré, nous gagnons de façon non-négligeable en potentiel explicatif, en intuition et en intelligibilité des résultats.

À présent que nous avons défini la dimension géographique de la première partie de notre étude, voyons les questions que nous allons examiner. Les inégalités sont en recrudescence en occident en général et au Canada, phénomène dont il nous faut qualifier l'ampleur des conséquences. Plus précisément et dans un premier temps, nous souhaitons étudier l'impact d'une variation dans le coefficient de Gini[1] pour quantifier — de manière très large — l'impact des inégalités sur la croissance économique au moyen / long terme (un délai de cinq ans est couramment utilisé dans la grande majorité des références). En outre, l'étude bibliographique nous force à constater qu'il est impossible d'étudier les relations liant inégalités et croissance sans considérer l'influence de la redistribution dans cette relation.

En termes abstraits, nous souhaitons quantifier l'influence des disparités de revenu sur le développement économique en « excluant » de l'analyse l'impact de la redistribution. En effet, il y aurait, d'un côté, l'incidence de la redistribution sur la croissance et, d'un autre, l'impact des inégalités seules. Négliger de dissocier les deux éléments serait contraire à la doctrine courante ; mais, en outre, étudier l'impact de la redistribution nous permettra de mettre au point des éléments de réponses à la question « au Québec et

1 Une mesure agrégée de la distribution des revenus d'une économie. Le coefficient de Gini prend des valeurs entre zéro et un ; 0 étant l'équité parfaite (tous les individus disposent du même revenu) et 1 représentant l'inégalité absolue (l'entièreté du revenu national est concentré dans les mains d'un seul individu et tous les autres n'ont rien). Plus le coefficient de Gini est élevé, donc, plus l'économie est inégalitaire.

au Canada, en général, la redistribution nuit-elle à la croissance ? ».

Ensuite, une deuxième facette importante de notre étude (qui n'est pas dissociée de ce que nous venons d'expliquer) se penche plus en détail sur la mesure des inégalités que nous utiliserons. En effet, le coefficient de Gini est presque omniprésent dans toutes les études antérieures sur la question. L'avantage d'y avoir recours est que nous pourrons plus aisément situer nos résultats par rapport à la bibliographie. Par contre, il va sans dire que le coefficient de Gini n'est qu'une mesure synthétique et agrégée des disparités de revenus ; il est donc à utiliser avec prudence. En effet, comme le souligne Voitchovsky (2005) l'impact des inégalités sur la croissance varie selon que nous considérons l'extrême richesse ou l'extrême pauvreté. Car, si nous nous fions à la théorie, la plupart des explications selon lesquelles les inégalités sont bénéfiques (voire souhaitables) se basent sur des explications comportementales concernant les hyper-nantis, tandis que celles où les disparités sont nuisibles s'intéressent au sort des très dénués. Il y aurait une notion de distribution à considérer ici, qui serait totalement voilée par l'utilisation du seul coefficient de Gini.

Ainsi, en suivant la méthodologie notamment de l'OCDE sur la question, nous ne manquerons pas de quantifier les inégalités à l'aide des ratios interdéciles des parts de revenus. Par exemple, le ratio $\frac{D9}{D1}$ nous donnerait le multiple liant les revenus du 10 % le plus riche de la population au 10 % le plus pauvre. En incluant plusieurs de ces ratios, nous pourrons séparer l'« extrême richesse » d'une part et l'« extrême pauvreté » d'autre part. Cela nous permettra de distinguer — s'ils existent — les différents effets que peuvent avoir les inégalités sur le développement économique au Québec et au Canada. Voici donc, en peu de mots, l'essentiel des questions que nous allons tenter d'élucider dans la présente section : au Québec et au Canada « quel est l'impact des inégalités sur la croissance ? » d'une part et « existe-t-il réellement un arbitrage entre efficacité et équité ? » d'autre part.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous ne chercherons pas à établir un lien causal, mais plutôt d'utiliser des approches économétriques dans le seul but de décrire plus finement certains phénomènes économiques et de présenter des pistes de réflexion. Nous nous intéressons ainsi à des relations générales, tendancielles et également facilement interprétables.

1.1 — Les données utilisées

Nous nous basons essentiellement ici sur les tableaux CANSIM de Statistique Canada pour obtenir des données sur le coefficient de Gini, les parts des différents déciles, le PIB, etc., dans les différentes provinces canadiennes. En rassemblant ces différents tableaux, nous obtenons des données s'étendant de 1976 à 2014, dans toutes les provinces mais pas sur les territoires fédéraux du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Décrivons ces données au moyen de quelques graphiques.

1.1.1 — Évolution du coefficient de Gini

Sur le graphique 1.1, nous pouvons voir l'évolution, depuis 1976, du coefficient de Gini au Canada. Les deux courbes représentent le coefficient de Gini dit « de marché » (c'est-à-dire portant sur la distribution des revenus pré-impôts et transferts) et le coefficient de Gini « post-redistribution », qui concerne pour sa part les revenus de la population après paiement des impôts et perception des transferts. Nous notons sur les deux courbes une tendance à la hausse depuis les années 1980, particulièrement dans les inégalités de marché, qui augmentent de près de 0,05 points de coefficient de Gini. Cette hausse correspond environ à la différence entre le coefficient de Gini américain et des pays scandinaves (encore à ce jour les pays les moins inégalitaires). Les inégalités post-redistribution augmentent pour leur part plus tardivement, à partir des années 1990.

On observe une tance de stabilisation des deux coefficients de Gini au Canada à partir des années 2000. D'après *Income Inequality : The Canadian Story* (2016), cette stabilisation découlerait du *boom* des ressources naturelles ayant bénéficié à certaines provinces canadiennes (principalement l'Alberta, mais également la Saskatchewan et Terre-Neuve). Cette hausse de l'exploitation des ressources naturelles a augmenté la demande pour la main d'œuvre moyennement et faiblement qualifiée, stabilisant les inégalités. D'après ces auteurs, toutefois, cette stabilisation ne serait que temporaire, particulièrement depuis la retombée de ce secteur en *bust*. Le Canada n'échapperait donc pas à la tendance généralisée dans les pays développés de la hausse des inégalités de revenu (voir partie 2 pour davantage de détails sur cette tendance).

Ensuite, nous pouvons observer sur le graphique 1.2 une évolution sur trente ans du coefficient de Gini à travers toutes les provinces. Plusieurs faits sont saillants : le coefficient de Gini (post-redistribution) en Ontario subit une importante hausse entre 1990 et 2000. Nous remarquons aussi que l'Île du Prince-Édouard possède dans l'ensemble les indices de Gini les plus faibles. Enfin, le Québec se trouve dans la moyenne-basse parmi les autres provinces, mais ne sort pas particulièrement du lot.

Graphique 1.1

Coefficients de Gini, Canada, 1976–2014

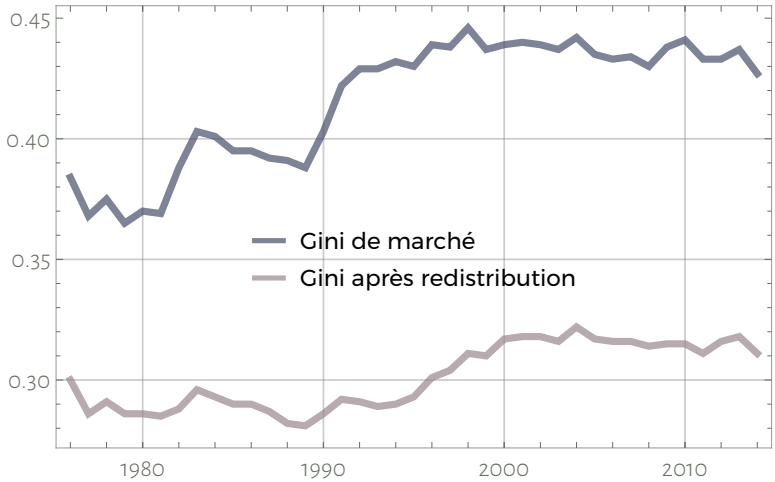

Source : tableau CANSIM 206-0003.

Graphique 1.2

Coefficient de Gini après redistribution, Provinces canadiennes

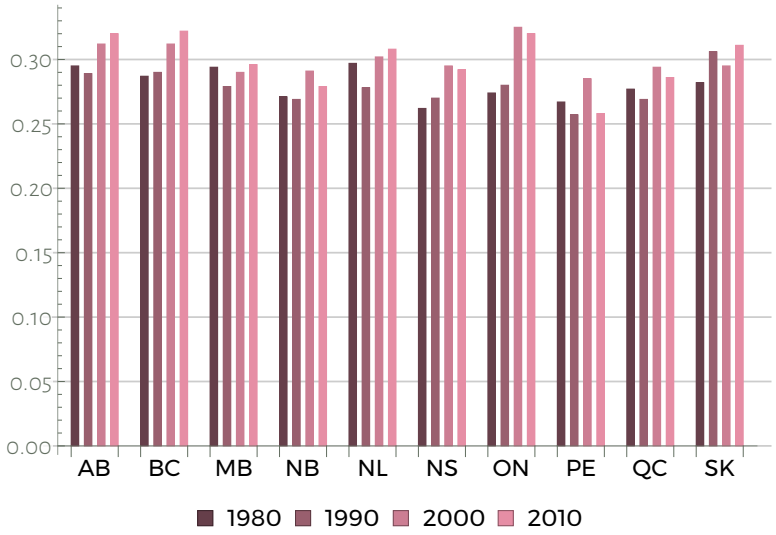

Source : tableau CANSIM 206-0003.

Le diagramme 1.3 est également fort intéressant en ce qu'il nous permet de dégager deux faits distincts. Les « taches » représentent la distribution du coefficient de Gini post-redistribution à travers les provinces pour une année spécifique. Il y a donc autant de « taches » que d'années observées dans ce graphique. Plus une zone est épaisse, plus le nombre de provinces ayant un coefficient de Gini avoisinant cette région est grand. Si une zone est très fine, cela signifie que peu de provinces sont caractérisées par cette valeur de coefficient pour cette année spécifique. Par exemple, si nous observons l'année 1995, nous pouvons constater que très peu de provinces ont un coefficient de Gini dans les 0,24–0,25, mais que beaucoup ont un indice évoluant autour de 0,28–0,29. Comme nous le disions, deux observations ressortent ici. Premièrement, la tendance globale du coefficient de Gini est à la hausse. Nous voyons cela au fait que les zones « épaisses » sont de plus en plus hautes au cours du temps, notamment à partir de 2000. La deuxième constatation est que l'étalement des coefficients de Gini entre les provinces semble également en augmentation ; si en 1980, le spectre inter-provinces était compris environ entre 0,24 et 0,31, il s'étend de 0,23 à 0,35 en 2010. Cela concorde en effet avec ce que nous observions sur le graphique 1.2. Certaines provinces demeurent relativement stables au niveau des inégalités (Île du Prince-Édouard, Québec, Nouveau-Brunswick) tandis que d'autres voient les leurs augmenter de façon plus drastique, notamment l'Ontario, l'Alberta et la Colombie Britannique.

Graphique 1.3

Coefficient de Gini après redistribution, Provinces canadiennes

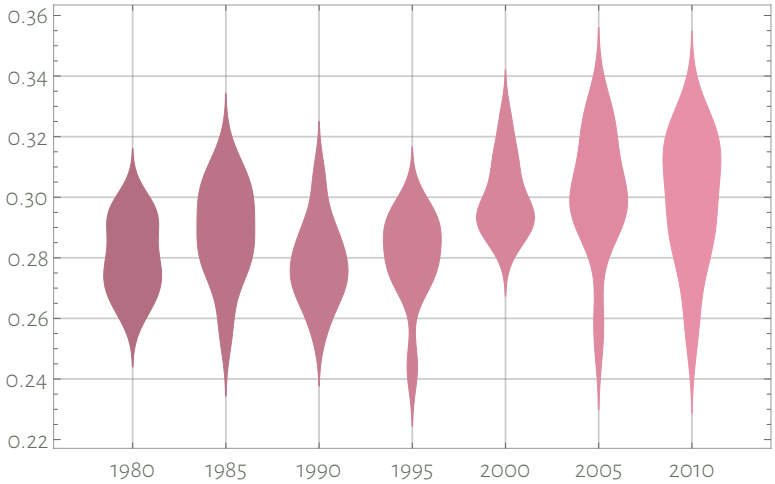

Source : tableau CANSIM 206-0003.

Pour résumer : une augmentation générale des inégalités au Canada, d'un côté et une hétérogénéité de plus en plus prononcée entre les provinces, de l'autre. Le coefficient de Gini est une mesure agrégée et ne permet qu'une analyse diffuse des inégalités au sein d'une économie. C'est pourquoi nous considérons également les parts des revenus des différents déciles.

1.1.2 — Évolution des parts des déciles

Ainsi, nous obtenons de Statistique Canada les parts des revenus des déciles. Par exemple, le premier décile (noté D1) est le revenu supérieur à ce que le 10 % le plus pauvre de la population touche et ainsi de suite pour D2, D3, jusqu'à D10. Nous nous munissons au graphique 1.4 d'une illustration de l'évolution des différents déciles au Canada. Nous constatons que le revenu médian (D5) avoisine le quart du revenu national total, tandis que les revenus les plus élevés (D10) possèdent plus de 25 % du revenu total en 1976 et près de 30 % en 2014. Il est à noter que ces données sont ce qu'on appelle *top-coded*, c'est-à-dire que les revenus les plus élevés y ont été retirés pour des raisons de confidentialité. Également, ce sont des données de sondage et non-pas des données de recensement, ce qui leur retire de la précision. Elles demeurent toutefois pertinentes en tant que première idée de la distribution canadienne des revenus.

Graphique 1.4

Parts des déciles du revenu post-redistribution, Canada, 1976—2014

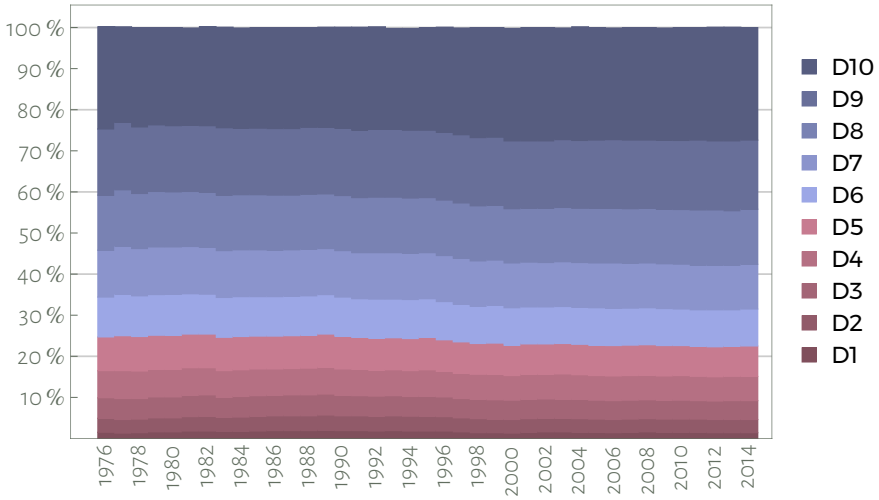

Source : tableau CANSIM 306-0031.

Graphique 1.5

Parts des déciles du revenu post-redistribution, Québec, 1976—2014

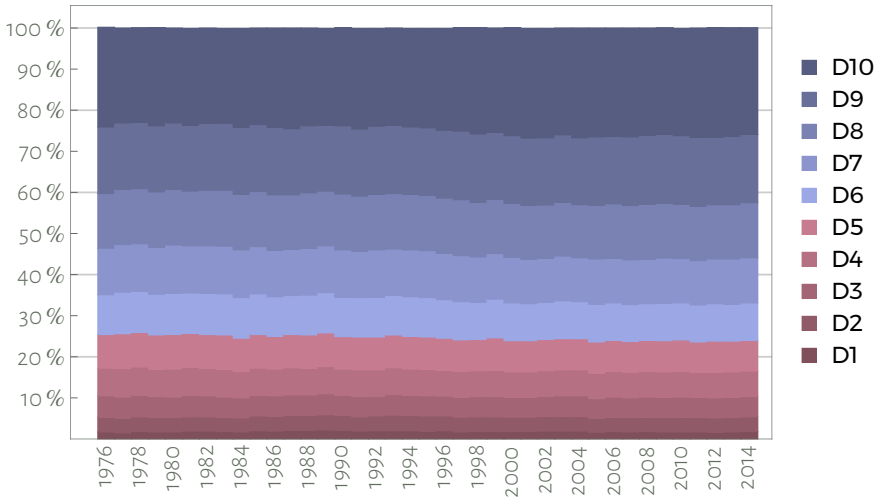

Source : tableau CANSIM 306-0031.

Passons d'ailleurs au graphique 1.5, qui contient les mêmes informations que le précédent, mais cette fois-ci au Québec ; nous pouvons constater que la situation est très similaire à celle du Canada, si nous nous fions à ces données (voir la seconde partie pour une remise en doute de cette similitude Canada-Québec).

Nous nous intéressons également aux ratios des parts du revenu total détenues par les déciles, par exemple $\frac{D9}{D1}$. Comment interpréter ce nombre ? Par exemple, si $\frac{D9}{D1} = 10$, cela signifie, en termes simplifiés, que les plus riches gagnent dix fois plus que les plus pauvres. Nous observons également $\frac{D9}{D5}$, qui nous donne une idée du revenu des plus riches par rapport à la classe moyenne (définie de manière vague ici comme correspondant au revenu médian) ; ainsi que $\frac{D5}{D1}$, qui nous donne

une idée du revenu de la classe moyenne relativement au revenu des plus pauvres. Les graphiques 1.6 à 1.8 représentent l'évolution de ces trois ratios au travers des provinces.

Commençons par le graphique 1.6. Nous constatons que ce ratio avoisine le nombre 10 de 1980 à 2010 et reste relativement stable à ce niveau. Toutefois, comme pour les coefficients de Gini, notons que l'étalement s'accentue au cours du temps entre les provinces. Ensuite, le diagramme 1.7 nous confère un aperçu de l'évolution de la distribution inter-provinces du ratio $\frac{D9}{D5}$. Contrairement à celle du ratio $\frac{D9}{D1}$, sa tendance est clairement à la hausse ; la divergence inter-provinces y est toutefois moins manifeste. Ainsi, dans la majorité des provinces, entre 1980 et 2010, le neuvième décile touche une part de plus en plus grande du revenu national relativement à celle de la médiane. Enfin, sur le graphique 1.8, nous ne pouvons pas déceler une tendance claire dans l'évolution de $\frac{D5}{D1}$, qui semble orbiter de façon stable autour de 5. Toutefois, nous retrouvons ici le phénomène d'amplification de l'étalement inter-province depuis le début du XXIe siècle.

Graphique 1.6

Aperçu des distributions des ratios $\frac{D9}{D1}$, provinces canadiennes

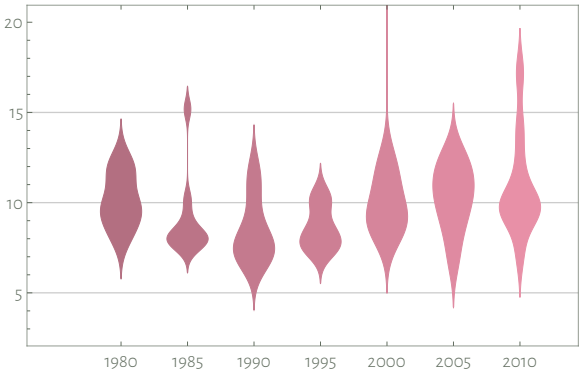

Source : tableau CANSIM 306-0031.

Graphique 1.7

Aperçu des distributions des ratios $\frac{D9}{D5}$, provinces canadiennes

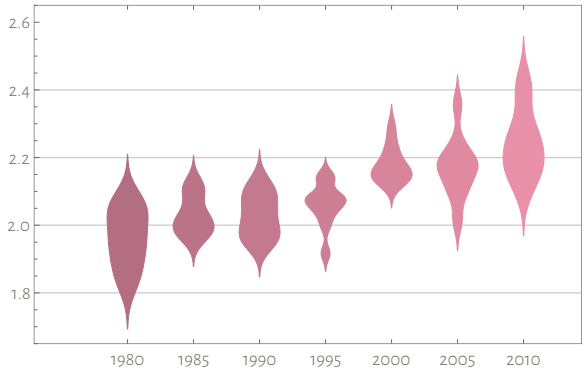

Source : tableau CANSIM 306-0031.

Graphique 1.8

Aperçu des distributions des ratios $\frac{D5}{D1}$, provinces canadiennes

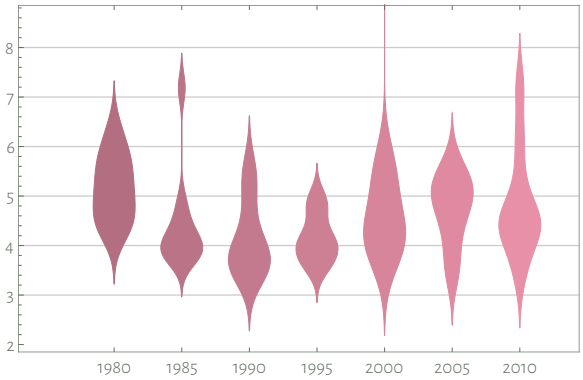

Source : tableau CANSIM 306-0031.

Le coefficient de Gini indique une hausse globale des inégalités au cours des dernières décennies ; les ratios interdéciles appuient cette constatation, mais semblent indiquer que la hausse provient majoritairement de l'appauvrissement de la classe moyenne par rapport au 10 % le plus riche. En outre, à la fois le coefficient de Gini et les ratios interdéciles suggèrent une dissemblance croissante entre les provinces. Ce qui serait une hypothèse pertinente étant donné que la répartition des pouvoirs provinciaux permettent des politiques économiques fondamentalement différentes d'une provinces à l'autre. L'idée est à présent d'observer l'impact de cette hausse systémique des inégalités sur le bien-être des agents économiques canadiens par l'entremise du développement économique.

1.1.3 — Évolution du PIB par habitant

Pour qualifier la croissance économique, qui demeure un terme très large, nous considérons le taux de croissance du PIB par habitant. Nous réalisons quelques séries temporelles pour visualiser cette variable. Sur le graphique 1.9 nous pouvons observer l'évolution du PIB par habitant au Canada ainsi que dans trois provinces : Alberta, Ontario et Québec. Nous constatons que l'Alberta a un PIB par habitant nettement supérieur à la moyenne canadienne, autour de laquelle la majorité des autres provinces demeurent toutefois concentrées. Il est bon de noter ici que la différence entre l'Ontario et le Québec décelable sur ces graphique ne signifie pas que la population du Québec est relativement plus pauvre en termes, par exemple, de bien-être. En effet, les impôts y étant plus élevés, le revenu personnel sera immanquablement plus faible, mais les services dont la population bénéficient en contrepartie représentent une valeur supplémentaire non-représentée ici, mais qu'il est crucial de garder à l'esprit. Ensuite, nous disions que les provinces étaient concentrées autour de la moyenne ; le graphique 1.10 confirme cela. En effet, nous pouvons y observer une illustration de l'évolution du PIB par habitant à travers toutes les provinces. Nous constatons une évolution moyenne vers le haut (les parties plus larges des diagrammes se déplacent sensiblement vers le haut au fil des années). Nous observons également une « excroissance » systématique sur toutes les « taches » ; elles correspondent à l'Alberta. En effet, elles disparaissent complètement si nous excluons cette province de la représentation graphique.

Graphique 1.9

PIB par habitant, Provinces canadiennes, 1981—2015 (dollars constants de 2007)

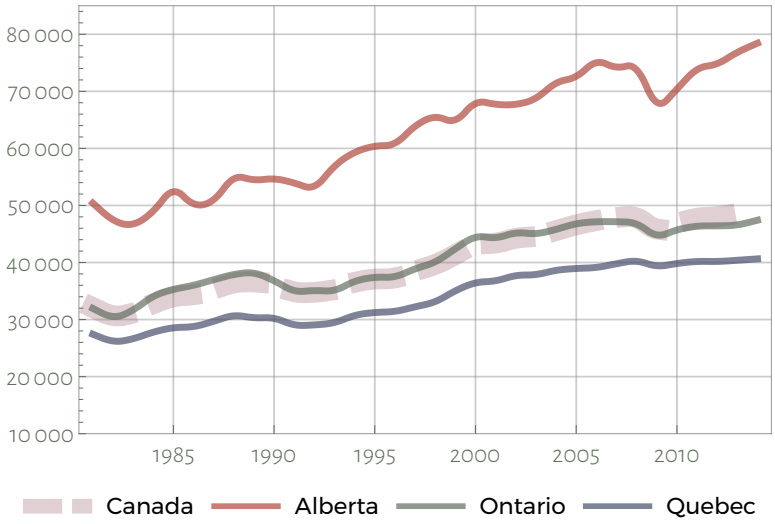

Source : tableau CANSIM 384-0038

Graphique 1.10

PIB par habitant, provinces canadiennes

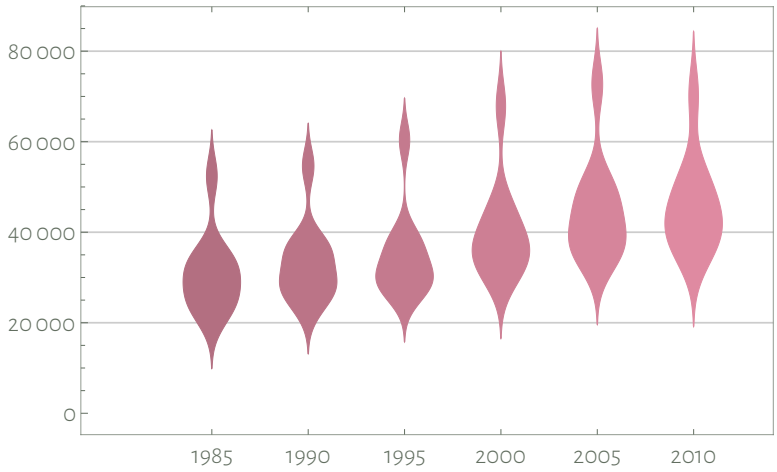

Source : tableau CANSIM 384-0038

1.2 — Estimation de l'impact des inégalités sur la croissance du PIB par habitant

1.2.1 — Méthodologie

À présent que nous nous sommes davantage familiarisé avec les données que nous allons utiliser, passons à l'estimation de la relation qui nous intéresse. Essentiellement, nous allons faire artificiellement hausser les inégalités dans notre modèle (soit par le biais du coefficient de Gini, soit par celui des ratios interdéciles), en maintenant constante la redistribution. Nous souhaitons donc estimer les coefficients de l'équation suivante :

$$\Delta \text{PIB}_{t,p} \approx \underbrace{\begin{array}{l} \beta_{\text{Gini}} \cdot \text{Gini}_{t-5,p} + \\ \beta^1_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D1}} + \beta^2_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D5}} + \beta^3_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D5}}{\text{D1}} + \\ \beta_{\text{Redistr.}} \cdot \text{Transferts}_{t-5,p} + \end{array}}_{\text{Variables explicatives principales}}$$

De cette manière, nous estimerons en théorie l'impact des inégalités sur la croissance économique. Il est toutefois possible qu'un effet inverse soit présent et fausse les calculs. Par exemple, si nous trouvions un effet négatif des inégalités sur la croissance économique, il est possible qu'une partie de cet effet provienne du fait que la croissance elle-même puisse affecter les inégalités. Ostry, Berg et Tsangarides (2014), dans leur article sur la question (concernant les pays de l'OCDE) imaginent la chaîne causale suivante. Imaginons que dans un premier temps, la croissance économique augmente. Il s'ensuivrait une hausse du revenu national. Ensuite, même si ce gain de revenu s'avère être concentré dans les mains d'individus nantis, par l'effet de ruissellement (évoqué plus haut), l'investissement devrait augmenter, suscitant une création d'emplois, une réduction du chômage et, à terme, une diminution des inégalités. Cette chaîne d'événements est suffisamment probable pour envisager qu'elle fausse nos estimations. En effet, nous ne sommes pas intéressés ici à estimer l'impact de la croissance sur les inégalités, mais plutôt celui des inégalités sur la croissance. En effet, la première direction est celle qui a été examinée par Kuznets dans sa théorie que nous citions précédemment. Nous devons donc trouver un moyen d'exclure cette chaîne causale de nos estimations. Nous souhaitons éliminer ceci :

$$\underset{t=0}{\boxed{\text{croissance} \nearrow}} \dashrightarrow \underset{t=0}{\boxed{\text{revenu} \nearrow}} \underset{\text{ruissellement}}{\dashrightarrow} \underset{t=+5}{\boxed{\text{inégalités} \searrow}}$$

Ce simple schéma nous permet de déduire que pour éliminer le problème dit de « causalité inverse », il suffit d'inclure dans l'équation le revenu global avec un délai de cinq ans. Nous briserions ainsi la chaîne d'événements problématique comme suit :

$$\underset{t=0}{\boxed{\text{croissance} \nearrow}} \dashrightarrow \underset{t=0}{\cancel{\boxed{\text{revenu} \nearrow}}} \left(\underset{\text{ruissellement}}{\dashrightarrow} \underset{t=+5}{\boxed{\text{inégalités} \searrow}} \right)$$

Nous reformulons l'équation à estimer en incluant ce nouvel élément et diverses variables de contrôle :

$$\Delta \text{PIB}_{t,p} \approx \begin{array}{l} \beta_{\text{Gini}} \cdot \text{Gini}_{t-5,p} + \\ \beta^1_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D1}} + \beta^2_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D5}} + \beta^3_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D5}}{\text{D1}} + \\ \beta_{\text{Redistr.}} \cdot \text{Transferts}_{t-5,p} + \\ \beta_{\text{Consom.}} \cdot \text{Consommation}_{t-5,p} + \\ \beta^1_{\text{Exp.}} \cdot \text{Exportations}^{\text{Étranger}}_{t-5,p} + \beta^2_{\text{Exp.}} \text{Exportations}^{\text{Provinces}}_{t-5,p} + \\ \beta_{\text{Inv.}} \cdot \text{Investissement}_{t-5,p} + \\ \beta_{\text{Gvt}} \cdot \text{DépensesGvt}_{t-5,p} \end{array}$$

Variables explicatives principales

Contrôle de la causalité inverse

Autres variables de contrôle

Notons que nous utilisons la consommation plutôt que le revenu pour davantage exprimer le fait que nous cherchons à éliminer une augmentation du pouvoir d'achat des ménages induite par une hausse de la croissance.

Il serait également bon de dire un mot sur la méthode d'estimation utilisée : nous effectuons les calculs successivement avec les moindres carrés ordinaires (MCO), MCO avec compensation pour effets fixes et tendance temporelle et GMM (méthode des moments généralisés) « système » (utile dans les cas de panels dynamiques comme celui-ci). Étant donné toutefois la faible quantité de données, la grande majorité des résultats sont non-significatifs au seuil standard de 5 %, peu importe la méthode utilisée. Qui plus est, les coefficients ont le même ordre de grandeur et, de façon plus importante, le même signe, que nous procédions par MCO ou par d'autres méthodes. Ainsi, étant donné l'objectif descriptif de cette étude et qui ne prétend pas chercher un lien causal, il n'a pas été jugé nécessaire d'inclure les tableaux de coefficients obtenus autrement que par moindres carrés ordinaires. Les résultats sont ainsi plus facilement interprétables et nous ne complexifions pas outre mesure les sections statistiques de cet article qui sont d'ores et déjà techniques.

1.2.2 — Interprétation des résultats

Nous commençons par une spécification simple :

$$\Delta \text{PIB}_{t,p} \approx \beta_{\text{Gini}} \cdot \text{Gini}_{t-5,p}$$

Voir le tableau 1.1 pour les résultats. Nous trouvons un coefficient β_{Gini} négatif qui s'interprète comme suit. Suite à une hausse hypothétique du coefficient de Gini d'un dixième de point d'indice (0,1) — ce qui correspond, comme nous l'avons mentionné, à la différence entre le coefficient de Gini des États-Unis et des pays scandinaves — le taux de croissance du PIB diminue de 0,05 points de pourcentage 5 ans plus tard. Ce n'est pas un effet très grand en tant que tel.

Tableau 1.1

Spécification de base, MCO.
Variable expliquée : croissance du PIB par habitant aux cinq ans (1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011)

	Coeff.	Err.-type	Stat. t	Valeur-p
Gini	−0,5427	0,5699	−0,95	0,345

Ensuite, voir au tableau 1.2 une deuxième spécification de base, cette fois-ci se référant aux ratios interdéciles comme variables explicatives :

$$\Delta \text{PIB}_{t,p} \approx \beta^1_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D1}} + \beta^2_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D5}} + \beta^3_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D5}}{\text{D1}}$$

Tableau 1.2

Spécification de base, MCO.
Variable expliquée : croissance du PIB par habitant aux cinq ans (1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011)

	Coeff.	Err.-type	Stat. t	Valeur-p
D9 / D1	0.115897	0.0858488	1.35	0.182
D9 / D5	-0.3733476	0.397994	-0.94	0.352
D5 / D1	-0.2814837	0.1878957	-1.5	0.14

Nous retrouvons ici un résultat fort intéressant : l'existence de très riches (qui peut se traduire par un important ratio $\frac{\text{D9}}{\text{D1}}$) semble avoir un impact positif sur la croissance, tandis que l'écart entre les riches et la classe moyenne (illustré par $\frac{\text{D9}}{\text{D5}}$) et l'écart entre les plus pauvres et la classe moyenne ($\frac{\text{D5}}{\text{D1}}$) ont des impacts négatifs sur la croissance du PIB par habitant. Ceci confirmerait donc l'hypothèse de Voitchovsky selon laquelle la distribution aurait un impact distinct sur la croissance, plutôt qu'uniquement les inégalités en général (représentées par le coefficient de Gini). Des pistes intéressantes, jusqu'à présent.

Nous commençons à complexifier davantage nos opérations avec les estimations transcrites sur le tableau 1.3, qui représente les coefficients estimés de :

$$\Delta \text{PIB}_{t,p} \approx \beta^1_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D1}} + \beta^2_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D5}} + \beta^3_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D5}}{\text{D1}} + \beta_{\text{Redistr.}} \cdot \text{Transferts}_{t-5,p}$$

Tableau 1.3

Spécification intermédiaire, MCO.
Variable expliquée : croissance du PIB par habitant aux cinq ans (1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011)

	Coeff,	Err,-type	Stat, t	Valeur-p
D9 / D1	0,1113	0,0848	1,31	0,195
D9 / D5	−0,3050	0,3953	−0,77	0,444
D5 / D1	−0,2697	0,1856	−1,45	0,152
Transferts	$-1{,}35 \times 10^{-6}$	$8{,}62 \times 10^{-7}$	−1,57	0,122

Nous y retrouvons des coefficients très similaires à ceux de l'estimation précédente, bien que légèrement plus volatils. Le nouvel élément de réflexion suggéré par ces résultats est ailleurs. Le coefficient associé aux transferts totaux fédéraux et provinciaux est, à toutes fins pratiques, nul. Ce qui signifie que la redistribution en elle-même, une fois contrôlé son impact sur les inégalités, n'a aucune influence sur la croissance économique. L'incidence de ceci est énorme. Il semblerait donc qu'au Canada et dans ses provinces, le dilemme efficacité / équité n'existe pas. Ou, encore en d'autres termes, la redistribution n'a pas d'influence négative insidieuse sur les incitations des agents économiques et donc sur la croissance. Ce coefficient n'est toutefois pas significatif, mais c'est à prévoir étant donné le volume peu élevé de données. En outre, nous avons déjà mentionné que l'objectif de cette étude n'était

pas d'exhumer un effet causal mais plutôt d'apporter une description générale de l'impact des inégalités au Canada et au Québec. Ainsi, nous nous fions à cette estimation comme étant un élément d'enquête, un indice, très pertinent aux fins d'établir des politiques publiques efficaces.

Enfin, nous pouvons retrouver au tableau 1.4 les résultats de la spécification complète que nous rappelons ici :

$$\Delta \text{PIB}_{t,p} \approx \begin{array}{l} \beta_{\text{Gini}} \cdot \text{Gini}_{t-5,p} + \\ \beta^1_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D1}} + \beta^2_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D9}}{\text{D5}} + \beta^3_{\text{Déc.}} \cdot \frac{\text{D5}}{\text{D1}} + \\ \beta_{\text{Redistr.}} \cdot \text{Transferts}_{t-5,p} + \\ \beta_{\text{Consom.}} \cdot \text{Consommation}_{t-5,p} + \\ \beta^1_{\text{Exp.}} \cdot \text{Exportations}^{\text{Étranger}}_{t-5,p} + \beta^2_{\text{Exp.}} \text{Exportations}^{\text{Provinces}}_{t-5,p} + \\ \beta_{\text{Inv.}} \cdot \text{Investissement}_{t-5,p} + \\ \beta_{\text{Gvt}} \cdot \text{DépensesGvt}_{t-5,p} \end{array}$$

Variables explicatives principales

Contrôle de la causalité inverse

Autres variables de contrôle

Tableau 1.4

Spécification complète, MCO.
Variable expliquée : croissance du PIB par habitant aux cinq ans (1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011)

	Coeff.	Err.-type	Stat. t	Valeur-p
D9 / D1	0,0980	0,0806	1,22	0,23
D9 / D5	−0,2395	0,3753	−0,64	0,527
D5 / D1	−0,2182	0,1807	−1,21	0,234
Transferts	$1{,}77 \times 10^{-6}$	$3{,}38 \times 10^{-6}$	0,52	0,603
Consommation	$-1{,}35 \times 10^{-6}$	$8{,}76 \times 10^{-7}$	−1,54	0,131
Exportations (étranger)	$2{,}28 \times 10^{-7}$	$6{,}46 \times 10^{-7}$	0,35	0,726
Exportations (provinces)	$3{,}36 \times 10^{-6}$	$1{,}90 \times 10^{-6}$	1,77	0,083
Investissement	$-1{,}80 \times 10^{-6}$	$1{,}58 \times 10^{-6}$	−1,14	0,262
Dépenses gouvernementales	0,1379	0,1673	0,82	0,414

Les faits saillants sont les suivants. Tout d'abord, les coefficients des ratios interdéciles restent très similaires. Ensuite, la majorité des variables de contrôle ajoutées ont des coefficients sensiblement nuls, excepté celui associé aux dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB, qui est environ égal à 0,14. Il s'interprète comme suit. Suite à une hausse hypothétique d'un point de pourcentage dans le poids des dépenses gouvernementales relativement au PIB, la croissance du PIB par habitant augmente de 0,14 points de pourcentage dans les cinq années à venir.

1.3 — Résumé des estimations

Nous retenons les conclusions suivantes des estimations que nous venons d'effectuer. Premièrement, si nous considérons les inégalités de manière générale (c'est-à-dire le coefficient de Gini), nous trouvons un effet négatif mais très faible des disparités de revenu sur la croissance du PIB par habitant. Deuxièmement, en remplaçant le coefficient de Gini par les ratios interdéciles, nous élargissons et détaillons l'interprétation de nos calculs. Nous parvenons ainsi à concilier le désaccord criant entre les différentes théories sur la question que nous énumérions au début de cette étude. D'un côté, l'extrême richesse bénéficie à la croissance économique : suite à une hausse unitaire hypothétique du ratio $\frac{D9}{D1}$ (par exemple une hausse de 10 à 11), le taux de croissance du PIB par habitant augmente d'environ 0,1 points de pourcentage (se référer au tableau 1.4). Une justification pour la théorie de Kaldor ? Des individus très nantis semblent essentiels à la croissance car eux seuls ont les moyens de mettre sur pied des projets d'investissement conséquents. Toutefois, il est possible d'interpréter ce résultat d'une autre manière. En particulier suite à la crise de 2007-08, mais suivant un phénomène débuté dans les années 1980, la majorité de la croissance économique émane de la sphère financière. Ainsi, il est aisé de s'imaginer qu'une grande part des retombées de cette croissance ne bénéficie qu'au 10 % le plus riche de la population, pour simplifier. Nous aurions alors ici un autre phénomène de causalité inverse : les calculs suggèrent que l'enrichissement du 10 % le plus riche relativement au reste de la population favorise la croissance, tandis qu'il est autant probable que cette observation soit due au fait que la croissance moderne favorise dans une très large mesure une tranche réduite de la population. Ainsi, il n'est pas aisé d'interpréter la positivité de ce coefficient.

Par la suite, nous trouvons qu'une hausse unitaire du ratio $\frac{D9}{D5}$ nuit au taux de croissance du PIB d'environ 0,24 points de pourcentage (tableau 1.4). En effet, l'une des inquiétudes principales de la hausse des inégalités récente est la perte de vitesse de la classe moyenne. On note dans cette veine ce paragraphe pertinent de Green, Riddell & St-Hilaire :

> [...] income inequality (as well as consumption inequality) has increased in Canada to an important extent because of the dramatic increase in income among top earners over the past 30 years. In contrast, incomes have grown very little among those in the middle and at the bottom of the distribution. The lack of progress in income in the middle combined with a shrinking share of workers receiving mid-range earnings *has led to a considerable angst about the decline of the middle class.*

Green, Riddell & St-Hilaire dans *Income Inequality : The Canadian Story*, 2016. Page 25. Italique ajouté.

La troisième conclusion pertinente que nous pouvons tirer concerne la notion très répandue du dilemme efficacité-équité. D'après nos estimations, il semblerait que ce dilemme n'existe pas. En effet, la redistribution en tant que telle (ici représentée par les transferts gouvernementaux totaux) n'affecte pas la croissance économique indépendamment des inégalités. Il n'y a donc pas de coût caché engendré par la lutte contre les inégalités en ayant recours à la redistribution.

Enfin, la quatrième et dernière conclusion indique que lorsque les dépenses gouvernementales (consommation et formation brute de capital fixe) augmentent relativement au PIB, la croissance est améliorée. Quatre conclusions intéressantes, donc, certaines attendues, d'autres plus surprenantes, ressortent de nos analyses.

Ceci termine la première partie de cette étude, dont les conclusions touchent le domaine des politiques publiques en plus de mettre le doigt sur le déclin de la classe moyenne et ses conséquences économiques. Or, depuis les années 1980, les revenus extrêmes sont également en forte hausse, d'où la fameuse distinction 99 / 1 popularisée récemment par le mouvement *Occupy* après la crise financière de 2007-08. En effet, un chapitre entier du livre que nous citons régulièrement (*Income Inequality : The Canadian Story* [2016]) se consacre à l'étude des caractéristiques du « 1 % » canadien dans *Who are Canada's Top 1 Percent ?* (Lemieux & Riddell).

Nous allons ainsi consacrer la deuxième partie de cette étude à l'observation des ultra-riches canadiens ; non-seulement le 1 %, mais également le 0,01 % en passant par le 0,1 %, pour l'essentiel du XXe siècle.

2 — Deuxième partie : les caractéristiques des ultra-riches

Nous utilisons les données amassées et élaborées par Saez & Veall (2005), qui sont disponibles en ligne sur le site de NBER (*National Bureau of Economic Research*). Contrairement aux informations prélevées de tableaux CANSIM de Statistique Canada, il s'agit ici de données de recensement plutôt que d'enquête. Ce qui signifie qu'elles ne sont pas censurées (*top-coded*) et surtout qu'elles sont par définition beaucoup plus représentatives de la population. « Beaucoup plus » et non pas « totalement » représentatives car, étonnamment, au début du siècle précédent, le nombre de déclarations d'impôts n'était pas aussi fortement corrélé avec la population adulte qu'elle ne l'est aujourd'hui. Voir à cet effet le graphique 2.1 ; l'évolution est frappante. Durant toute la période de l'entre deux guerres, environ 5 % des adultes effectuaient des déclarations d'impôts. Toutefois, à partir de la seconde guerre mondiale, on note une augmentation exponentielle de la proportion de déclarations d'impôts. La tendance d'accroissement se stabilise après la fin de la guerre, mais reste à la hausse. On peut noter aussi qu'en 1966 sont mis sur pieds les programmes de retraites RPC et RRQ, dont la première cohorte bénéficiant de l'entièreté des versements date de 1976. Puisqu'il faut avoir cotisé pour faire partie de ces programmes, cela peut expliquer la hausse du nombre de déclaration d'impôts.

Graphique 2.1

Déclarations d'impôts relativement à la population adulte canadienne, 1920–2000

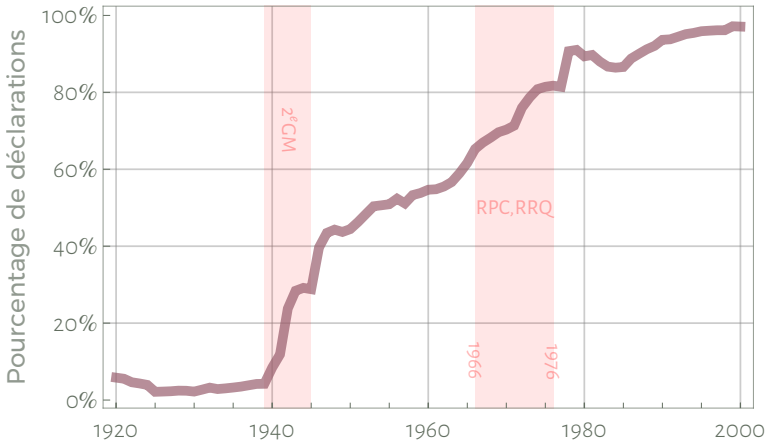

Source : NBER, <http://www.nber.org/data-appendix/w9607/>, tableau A

Graphique 2.2

Imposition moyenne canadienne, 1920–2000

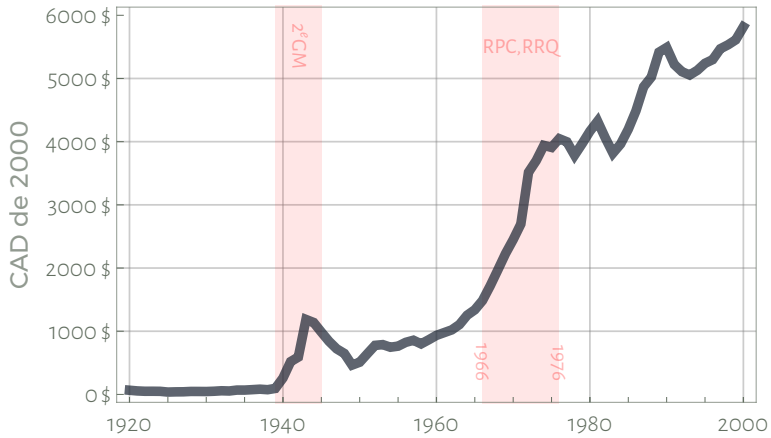

Source : NBER, <http://www.nber.org/data-appendix/w9607/>, tableau A

Notons que l'effet de l'arrivée de ces programmes est davantage visible sur le graphique 2.2, qui représente l'évolution de l'imposition moyenne au Canada ; l'impact est impressionnant : l'imposition moyenne passe approximativement de 1 500 $ à 4 000 $ entre 1966 et 1976. Voilà donc plus détaillée la précision de ces données de recensement.

2.1 — Parts du revenu national des fractiles supérieurs

Graphique 2.3

Parts du revenu national
(Gains de capital exclus),
Canada, 1920–2000

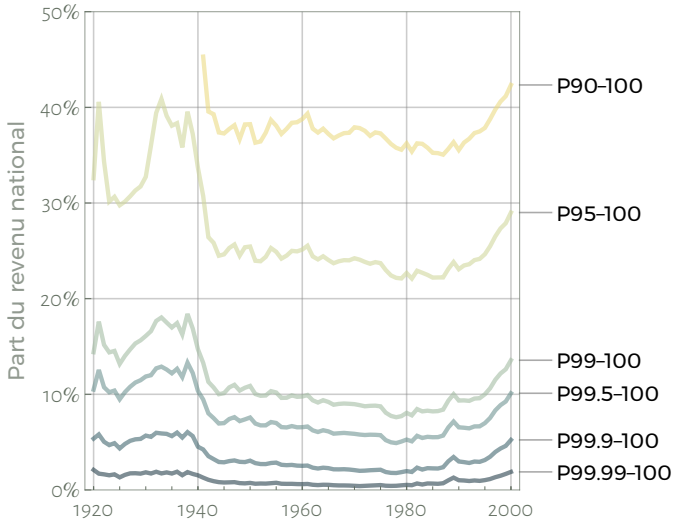

Source : NBER, <http://www.nber.org/data-appendix/w9607/>, tableau B1

Graphique 2.4

Parts du revenu national
(Gains de capital exclus),
Canada, 1920–2000

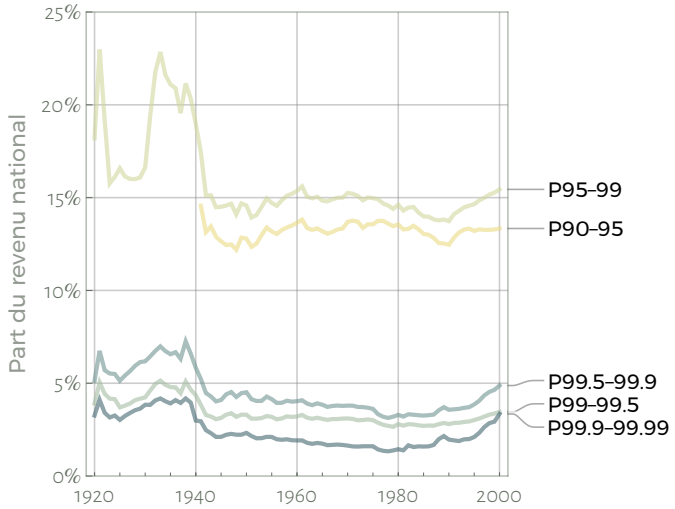

Source : NBER, <http://www.nber.org/data-appendix/w9607/>, tableau B1

Comme mentionné plus haut, nous allons utiliser ces données de recensement pour, de façon analogue à l'article de Saez & Veall (2005), étudier l'évolution du décile le plus riche au Canada. Pour ce faire, il est intéressant de décomposer ce décile en différents sous-groupes. Voir à présent le graphique 2.3 pour l'évolution du décile supérieur (P90–100), ainsi que d'autres groupes tels que le 5 % le plus riche (P95–100) ainsi que le fameux 1 % (P99–100). Notons qu'il s'agit de la part du revenu national détenu par ces différents groupes, excluant les gains de capital, non-disponibles dans les données de recensement avant les années 1970. Toutefois, si la part de revenu associée au travail est en hausse depuis le début du siècle, l'exclusion des gains de capital ne devrait pas nuire aux déductions que nous pouvons tirer de ces données.

Nous observons que les parts des revenus de ces groupes suivent des tendances similaires, notamment, une chute brutale durant la deuxième guerre mondiale. Cette chute n'est toutefois pas spécifique au cas du Canada ; Piketty (2013) évoque le même phénomène en France, en Angleterre ainsi qu'aux États-Unis. L'explication de ceci étant qu'en temps de guerre, la demande totale augmente, ce qui suscite une hausse de l'emploi et une chute du chômage. Le revenu total augmente et les fruits de ce revenu sont davantage redistribués, réduisant la part détenue par les hauts-revenus sans oublier également une imposition des tranches de revenus supérieurs bien plus prononcée.

Autre observation frappante et également présente dans d'autres pays occidentaux : la hausse de cette part à partir des années 1980 et qui perdure jusqu'à aujourd'hui. Le graphique 2.4 est similaire au précédent, mais concerne des groupes plus précis. On y découvre que parmi le 10 % le plus nanti, c'est le groupe P95–99 qui détient la plus grande part, suivi de près par le groupe P90–95. Mais ce dernier est également le seul qui n'est pas en hausse dernièrement.

Le graphique 2.5 est une toute autre histoire. On y lit l'évolution du revenu moyen des mêmes groupes que ceux représentés sur le graphique 2.4. L'analyse de ce graphique n'est certes pas difficile. La hausse vertigineuse du revenu moyen du 0,01 % le plus riche parle d'elle-même. Après une stabilité relative entre 1920 et 1980 autour d'un million de dollars canadiens (en référence aux prix de 2000) ; il a grimpé en 2000 à plus de 4,5 millions (après une baisse durant la récession du début des années 1990). Les données s'arrêtent à 2000, mais il est fort probable que cette hausse ne se soit pas arrêtée, exceptée peut-être une accalmie après la crise financière de 2007-08. L'autre groupe dont le revenu moyen a grimpé de la manière la plus significative est le 0,1 % le plus riche, qui a dépassé le million peu avant 2000, en étant parti d'environ 500 000 $ en 1980. Ce graphique est certes très instructif pour définir la portée de la montée des ultra-riches au Canada.

Graphique 2.5

Revenus des centiles
(Gains de capital exclus),
Canada, 1920–2000

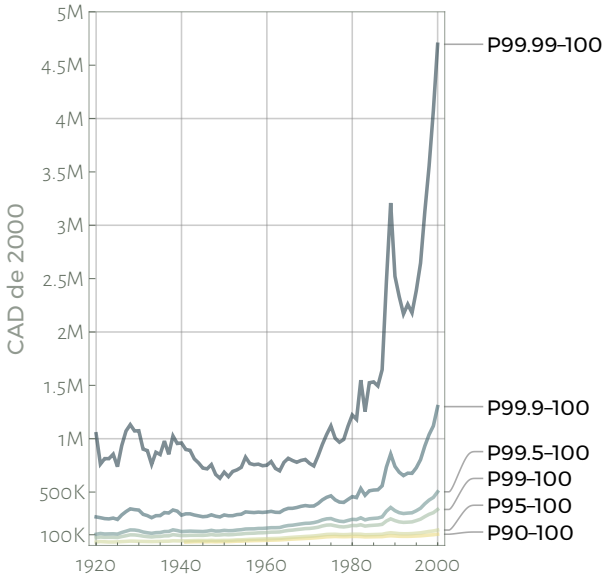

Source : NBER, <http://www.nber.org/data-appendix/w9607/>, tableau B3

2.2 — Comparaison avec le cas du Québec

En ce qui concerne le Québec, nous n'avons malheureusement pas ce détail dans les données de recensement utilisées ici, mais nous disposons toutefois d'une distinction entre anglophones et francophones à partir de 1982. Voir la figure 2.6. Contrairement à ce que les données d'enquête de CANSIM semblaient

Graphique 2.6

Parts de revenu des centiles,
(gains de capital exclus)
francophones, Canada, 1982–2000

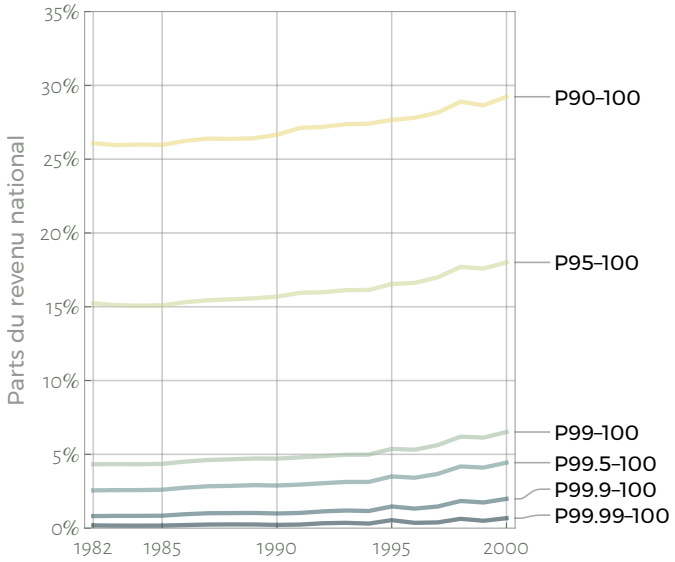

Parts de revenu des centiles,
(gains de capital exclus)
anglophones, Canada, 1982–2000

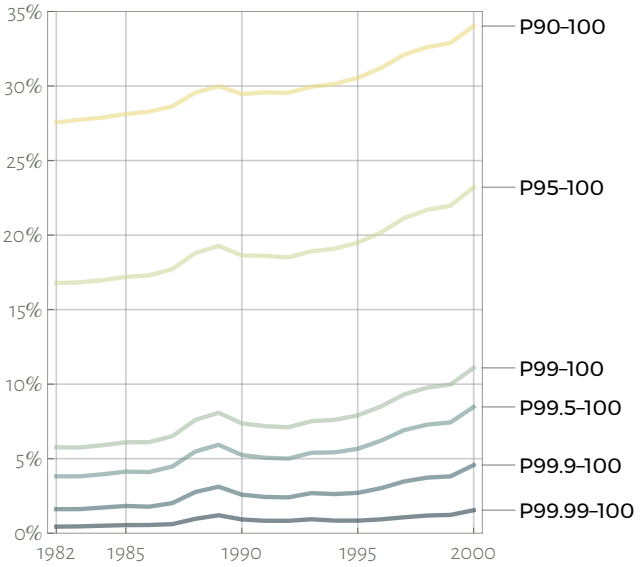

Source : NBER, <http://www.nber.org/data-appendix/w9607/>, tableau D4

suggérer, nous voyons ici clairement qu'en ce qui concerne la concentration du revenu national aux mains des ultra-riches, le Québec (ou, du moins, le monde canadien francophone) est moins inégalitaire que le Canada anglophone. Et ce, non-seulement en niveau, mais aussi en croissance. Nous remarquons en effet que la hausse est plus à pic dans le milieu anglophone que francophone.

Ce fait se combine avec les données du graphique 2.7, où nous observons la différence de salaire moyen entre anglophones et francophones entre 1982 et 2000. Le revenu moyen anglophone est à la fois plus grand et apparemment plus volatil et sujet aux cycles économiques et crises financières.

Graphique 2.7

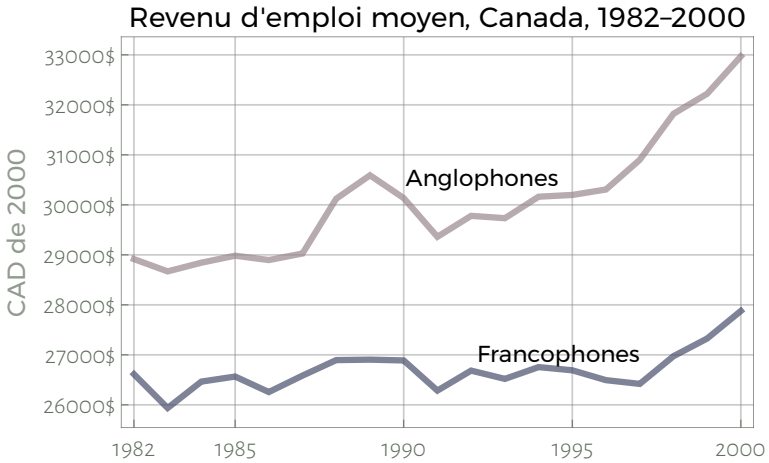

Source : NBER, <http://www.nber.org/data-appendix/w9607/>, tableau D4

Cette étude du cas du Québec nous permet de déduire plusieurs choses ; d'abord que le revenu moyen des francophones demeure inférieur à celui des anglophones. Ensuite, nous réalisons que les élites francophones sont généralement moins nanties que les anglophones, encore de nos jours. Ce qui nous aide à cerner l'origine du mouvement indépendantiste québécois qui fût à l'origine, une impulsion provenant de classe moyenne-élevée québécoise — voir à cet effet *La conjoncture politique québécoise, 1960-1970* (1979) par Luc Racine et Roch Denis —. En effet, ces auteurs rapportent que les élites québécoises francophones étaient présentes dans le domaine des petites industries, tandis que les anglophones ont bénéficié du contrôle des plus grandes entreprises et partageaient avec des investisseurs américains le domaine d'exploitation des ressources naturelles, autrement plus lucratif. C'est de cette inégalité de revenu « entre riches » que serait née le nationalisme québécois, avant de devenir un mouvement davantage représenté dans les milieux ouvrier et populaire. Cette analyse des revenus moyen nous donne donc un aperçu intéressant sur les spécificités et l'histoire politique québécoise contemporaine.

2.3 — Comment expliquer cette augmentation des hauts revenus ?

Comme nous l'avons mentionné plus haut, durant la seconde guerre mondiale, les parts du revenu national des percentiles les plus riches ont chuté de façon non-négligeable du fait de la fiscalité. La politique d'imposition (fédérale et provinciale) semble donc avoir un impact probant sur la concentration des richesses.

En effet, nous pouvons nous baser sur le graphique 2.8 pour étudier l'évolution estimée (par Saez et Veall [2005]) des taux marginaux d'imposition au Canada entre 1920 et 2000. Avant 1972, seule l'imposition fédérale est estimée, tandis que par la suite les taux fédéraux et provinciaux sont considérés. Cela est tout à fait acceptable étant donné qu'avant cette date l'essentiel des impôts payés étaient destinés au gouvernement fédéral. Bref, sur cette figure, nous remarquons effectivement une hausse faramineuse du taux d'imposition durant la deuxième guerre mondiale. Entre autres évolutions, nous remarquons une baisse entre 1995 et 2000, où le nombre de paliers d'imposition a été considérablement réduite et les taux également diminués. Cette tendance ne se perpétue toutefois pas jusqu'à aujourd'hui, car le nombre de paliers a de nouveau augmenté depuis.

Graphique 2.8

Taux marginaux d'imposition des hauts revenus, Canada, 1920–2000

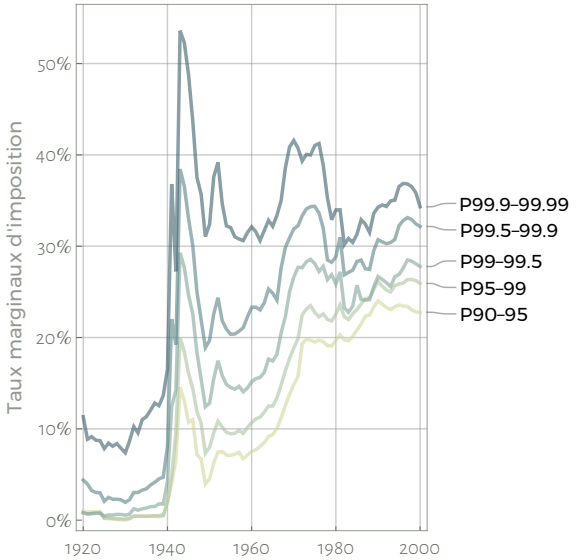

Source : NBER, <http://www.nber.org/data-appendix/w9607/>, tableau E2

Nous pouvons également remarquer que la hausse des inégalités par l'accumulation intensive des revenus par les percentiles les plus riches est très liée à l'évolution du taux marginal. Ainsi, la fiscalité semble être un facteur explicatif probant de l'accumulation des revenus par les ultra-riches. Pour en avoir le cœur net, nous effectuons une série de régressions que nous sommes en mesure de faire car les séries d'imposition et de parts du revenu national ne suivent pas de tendance globale indépendante l'une de l'autre. Il existe donc un lien fort entre les deux séries, que la régression simple peut aider à détailler. Voir le tableau 2.1 pour ces résultats.

Tableau 2.1

Résumé de plusieurs régressions par MCO ; les variables expliquées sont les parts du revenu national des différents percentiles (lignes du tableau) et les variables explicatives sont leurs taux marginaux d'imposition estimés

	Coeff.	Err.-type	Stat. T	Valeur-P
P95–99	−0,1648	0,0194	−8,49	0
P99–99,5	−0,05598	0,0038	−14,77	0
P99,5–99,9	−0,0833	0,0055	−15,2	0
P99,9–99,99	−0,0571	0,0048	−12,01	0

Nous pouvons observer que le taux marginal d'imposition affecte avec le plus d'intensité le groupe P95–99 avec un coefficient de −0,16 environ. Ce qui s'interprète comme suit : après une hausse hypothétique d'un point de pourcentage dans le taux d'imposition marginal, la part du revenu national détenue par le groupe P95–99 diminue de 0,16 points de pourcentage. Ce n'est pas

un très grand effet, certes, mais nous analysons ici une longue période de temps avec maintes fluctuations, ce qui peut réduire la taille du coefficient. Il s'agit donc d'un impact moyen au cours de l'essentiel du XXe siècle. Le fait que les coefficients d'intérêts dans toutes ces régressions soient négatifs indique tout de même une forte relation inverse entre les deux.

Ceci termine notre analyse de la hausse des inégalités canadiennes à travers la croissance des hauts revenus. Nous avons noté la hausse du revenu moyen des percentiles les plus élevés à partir des années 1980 ainsi que la part du revenu total. Nous avons également noté la forte chute de cette part lors de la seconde guerre mondiale. Enfin, nous avons découvert un indice probant indiquant le pouvoir de l'imposition sur l'évolution des plus hauts revenus ; en passant par une observation spécifique au Québec, à savoir que les hauts revenus ont augmenté moins intensément que ceux des membres anglophones des hauts percentiles.

Conclusion

Beaucoup d'informations ont été présentées au cours de cette courte étude. Un résumé s'impose. D'après nos analyses :

- L'hypothèse élaborée par Kaldor est-elle valide ? Est-ce que la présence d'individus nantis favorise la croissance économique ? La régression de panel que nous avons effectuée suggère qu'en effet, l'extrême richesse peut être bénéfique pour la croissance. Plus précisément, nous trouvions que le ratio $\frac{D9}{D1}$ était corrélé positivement avec l'évolution du PIB par habitant. Ce qui indique que si la part du revenu total détenue par le 10 % le plus riche augmente par rapport à celle du 10 % le plus pauvre, la croissance est favorisée. Il est par contre à noter que ce résultat peut également être le fruit d'une causalité inverse émanant de la source de la croissance économique récente.

- Toutefois, les théories indiquant que les disparités de revenus nuisent à la croissance à cause de phénomènes touchant les classes moyenne et pauvre sont aussi justifiées par nos estimations. En effet, les coefficients des ratios $\frac{D9}{D5}$ et $\frac{D5}{D1}$ sont négatifs (et en valeur absolue plus de deux fois plus importants que celui associé au ratio que nous évoquions au paragraphe précédent ; $\frac{D9}{D1}$). Cela signifie que l'appauvrissement de la part des individus gagnant le revenu médian par rapport aux 10 % les plus nantis nuit à la croissance. L'explication de ce phénomène pouvant être notamment la difficulté de l'accumulation du capital humain et le climat d'incertitude nuisant à l'investissement. On peut aussi simplement penser à une baisse de la demande globale émanant de la classe moyenne appauvrie. Il semble donc qu'une réduction des inégalités s'impose car les impacts cumulés de l'appauvrissement des classes moyenne et pauvre sur la croissance éclipse tout effet potentiellement positif de l'extrême richesse.

- La redistribution n'a pas, dans les provinces canadiennes entre 1981 et 2014, d'impact indépendant des inégalités sur la croissance. Cela implique que les pouvoirs publics peuvent en principe avoir recours à la redistribution comme méthode de lutte contre les inégalités sans craindre d'effets retors sur la croissance économique. Ce résultat remet en question l'existence-même du dilemme d'Okun entre efficacité et équité. Notons au passage que c'est le même résultat que celui trouvé par Ostry, Berg & Tsangarides (2014) (article du FMI) pour tous les pays de l'OCDE : la redistribution n'a aucun impact sur la croissance une fois que les inégalités sont maintenues constantes. C'est là, peut-être étonnamment, la conclusion ayant, dans cet article, la plus grande portée en termes d'élaboration de politiques publiques.

- Les dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB affectent positivement la croissance du PIB par habitant. Cette phrase est un résumé extrêmement succinct de la théorie keynésienne, qui ne semble pas être remise en question par nos estimations.

- Les plus hauts revenus canadiens sont en hausse depuis 1980. En termes d'accroissement du revenu moyen, la catégorie P99,9–99,99 remporte la palme, passant environ d'un million à quatre millions et demi de 1980 à 2000. En outre, rien n'indique que cette hausse devrait s'arrêter après 2000.

- Les revenus des 90 % les plus pauvres n'augmentent certes pas à la même vitesse, ce qui explique l'accroissement de la part du revenu total détenue par les percentiles supérieurs depuis ces mêmes années. Fait d'intérêt historique : cette part a diminué fortement durant la seconde guerre mondiale, pour ensuite rester stable jusqu'aux années 1980. C'est une évolution caractéristique de la majorité des pays occidentaux.

- Les parts du revenu détenues par les percentiles supérieurs sont plus importantes et augmentent plus rapidement dans les populations anglophones que francophones. Nous pouvons déduire de ceci que le Québec reste moins inégalitaire que les autres provinces de ce point de vue. Notons également une dichotomie frappante entre les salaires moyens anglophone et francophone, les seconds gagnant moins que les premiers et leurs revenus étant moins sujets à variation. Nous discutions de la pertinence politico-historique de cette dichotomie au Québec.

- Enfin, l'imposition semble jouer un rôle notable dans la croissance des hauts revenus et leur accaparement du revenu national. Nous trouvons des éléments explicatifs suggérant qu'imposition marginale et parts détenues par les hauts percentiles sont négativement corrélés. L'imposition comme instrument de jugulation de l'explosion des hauts revenus semble pertinente.

Pour conclure, nous avons esquissé un portrait des inégalités au Canada et au Québec, tant en termes d'extrême pauvreté, de délabrement de la classe moyenne et de la croissance des hauts revenus. Ce faisant, nous avons évoqué des solutions potentielles à ces problèmes et du moins conforté leur pertinence. Par exemple, la redistribution ne semble pas nocive à la croissance par des mécanismes de désincitation au travail ; elle peut donc être utilisée pour prévenir entre autres la décomposition de la classe moyenne. D'un autre côté, le taux marginal d'imposition semble être un outil probant pour répartir les revenus plus équitablement et rétablir des parts saines de revenu national aux mains des ultra-nantis.

Nous ne prétendons évidemment pas avoir fait le tour de l'immense question sociale, politique et économique que représentent les inégalités, même en nous restreignant au cadre canadien. L'objectif fût plutôt de réaliser une vue d'ensemble de cette problématique et d'ébaucher des éléments pouvant servir à l'élaboration de solutions. Que ceci soit ou non le cas, nous avons du moins dépisté certains faits historiques intéressants sur la question, au Canada, qui peuvent sans doute être intéressants à tout lecteur de cet article. En définitive, nous espérons avoir pu contribuer à cette large question de manière bénéfique ou, encore mieux, avoir pu illustrer l'ampleur du problème, ses répercussions, ainsi que son caractère intimement urgent.

Bibliographie

P. Aghion, E. Caroli, & C. García-Peñalosa, *Inequality and Economic Growth: The Perspective of the New Growth Theories*, 1999. Journal of Economic Literature 37 (4) (December): pp. 1615–1660.

R. J. Barro, *Inequality in a Panel of Countries*, 1999. Journal of Economic Growth, Volume 5, Issue 1, pp. 5–32.

G. Bélanger, *L'économie du Québec, mythes et réalité*, 2007. VARIA.

R. Benabou, *Unequal Societies : Income Distribution and the Social Contract*, 2000. The American Economic Review, Vol. 90, No. 1, pp. 96–129.

J. Benhabib, *The Tradeoff Between Inequality and Growth*, 2003. Annals of Economics and Finance 4, pp. 329–345.

E.

G. Bourque, *Classes sociales et question nationale au Québec 1760–1840*, 1970. Montréal, Les Éditions Parti Pris, 1970, 352 pages. Collection Aspects.

F. Cingano, *Trends in Income Inequality and it's Impact on Economic Growth*, 2014. OECD Social Employment and Migration Working Papers No. 163, OECD publishing.

B. Dalhby & E. Ferede, *Income Inequality, Redistribution and Economic Growth*, 2013. The school of Public Policy SPP Research Paper, 6(25), pp. 1–41.

N. Fortin, D. A. Green, T. Lemieux & K. Milligan, *Canadian Inequality: Recent Developments and Policy Options*, 2012. Canadian Public Policy, Volume 38, Number 2, June/juin 2012, pp. 121–145.

M. W. Frank, *Inequality and Growth in the United States : Evidence from a New State-Level Panel of Income Inequality Measures*, 2009. Economic Inquiry, Vol. 47, No. 1, pp. 55–68.

M. Frenette, D. A. Green & K. Milligan, *Taxes, Transfers, and Canadian Income Inequality*, 2009. Canadian Public Policy / Analyse de Politiques, Vol. 35, No. 4, pp. 389–411.

O. Galor & O. Moav, *From Physical to Human Capital Accumulation : Inequality and the Process of Development*, 2004. Review of Economic Studies 71, pp. 1001–1026.

D. A. Green, W. C. Riddell & F. St-Hilaire, *Income Inequality : The Canadian Story*, 2016. The Art of the State, Volume v, IRPP.

M. Joanis & L. Godbout, *Maximiser le potentiel économique du Québec. 13 réflexions*, 2016. PUL diffusion.

M. Joanis, L. Godbout & J.-Y. Duclos, *Le Québec économique 2012. Le point sur le revenu des québécois*, 2013. PUL diffusion.

N. Kaldor, *A Model of Economic Growth*, 1957. The Economic Journal, Vol. 67, No. 268, pp. 591–624.

E. P. Lazear & S. Rosen, *Rank-Order Tournaments as Optimum Labor Contracts*, 1979. NBER working paper series, working paper No. 401.

A. Morin, *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, 2006. Québec, Institut de la statistique du Québec et Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

J. D. Ostry, A. Berg & C. G. Tsangarides, *Redistribution, Inequality and Growth*, 2014. International Monetary Fund Staff Discussion Note 14 / 02.

S. Paquin, *Social-démocratie 2.1 – le Québec comparé aux pays scandinaves*, 2016. Les presses de l'Université de Montréal.

R. Parenteau, *L'expérience de planification au Québec (1960–1969)*, 1970. L'Actualité économique, 45e année No 4, pp. 679–696.

J. Parizeau, *Quelques caractéristiques de l'économie du Québec*, 1966. L'essor économique du Québec, pp. 191–196. Montréal : Librairie Beauchemin, 1969, 524 pp. Texte originalement publié dans Relations. Octobre 1966, pp. 265–267.

J. Parizeau, *La planification économique*, 1968. L'essor économique du Québec, pp. 402–411. Montréal : Librairie Beauchemin, 1969, 524 pp. Texte originalement publié dans Congrès des Affaires canadiennes, Presses de l'Université Laval, pp. 89–102.

A., A., & R. Perotti, *Income distribution, political instability, and investment. European Economic Review* , 1996. 40(6): pp. 1203–1228.

T. Piketty, *Le capital au XXIe siècle*, 2013. Éditions du seuil.

T. Piketty, E. Saez, S. Stantcheva, *Optimal Taxation of Top Labor Incomes : a Tale of Three Elasticities*, 2011. NBER Working Paper No. 17616.

J. Posca & S. Tremblay-Pepin, *Les inégalités : le 1 % au Québec*, 2013. IRIS. Note socio-économique, série Paul-Bernard.

L. Racine & R. Denis, *La conjoncture politique québécoise, 1960-1970*, 1979. Le système politique québécois, chapitre 24, pp, 519–536.

E. Saez & M. R. Veall, *The Evolution of High Incomes in Northern America: Lessons from Canadian Evidence*, 2005. The American Economic Review, pp. 831–849.

J.-P. Thérien, L. Bélanger & G. Gosselin, *La politique étrangère québécoise*, 1994. Québec : État et société. Tome I., chapitre 12, pp. 255-278. Montréal : Les Éditions Qué-bec/Amérique, 1994, 509 p. Collection : Société : dossiers documents.

M. R. Veall, *Top income shares in Canada: recent trends and policy implications*, 2012. Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'Economique, Vol. 45, No. 4, pp. 1247–1272.

S. Voitchovsky, *Does the Profile of Income Inequality Matter for Economic Growth ? Distinguishing Between the Effects of Inequality in Different Parts of the Income Distribution*, 2005. Journal of Economic Growth, 10, pp. 273–296.

N. Zorn, *Un Québec égalitaire? Évolution du 1 % le plus riche, 1973-2008*, 2015. L'Actualité économique, volume 91, numéro 3, pp. 281–312.